Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213501083-20260522-2026_05_05-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune d'Essé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
Unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 22 Mai à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune d'Essé s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Alexis-Nicolas DELSAUT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 15/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/05/2026.

Présents : Mme AUBIN Coralie, Mme AUROY Valentine, Mme BERTRAND Stéphanie, M. BURGAIN Didier, M. DELSAUT Alexis-Nicolas, Maire, Mme GESLIN Christèle, M. GESLIN Christophe, M. GINGUENÉ Jean-Pierre, Mme MOULIN Stéphanie, M. NOËL Hervé, M. RENIER Benjamin, Mme SAULNIER Yvette.

Excusés : Mme BRUNET Muriel, M. FERT Régis.

Excusés ayant donné procuration : M. WAUTERS Pascal à Mme AUBIN Coralie

A été nommée secrétaire : Mme AUROY Valentine

2026_05_05 – FINANCES - Association MAZETTE ! - Subvention au titre de l'année 2026

Monsieur Le Maire présente la demande de participation financière de la structure Mazette ! pour l'année 2026.

Le montant de subvention demandé est de 12 780,87€ correspondant à :

- 1 093,09 journées enfants, soit 10,64€ par journée enfant pour l'accueil de loisirs
- 39,35 journées enfants pour l'espace jeunes, soit 8,71€ par journée enfant
- Une demande de subvention exceptionnelle de 807,66€

La fréquentation entre les différents sites est répartie de la manière suivante :

	Nb de JE		
Sites ACM	**2025**	**2024**	**2023**
Retiers	614,45	825,07	799,57
Marcillé	34,40	66,65	2,04
Le Theil de B	0	28,78	0
Essé	436,55	477,38	520,13
Thourie	0	6,05	0
Coësmes	7,69	0	0
Total	1093,09	1403,93	1321,74
Espace Jeunes	39,35	65,76	33,39
Total JE	**1132,44**	**1469,69**	**1355,13**

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213501083-20260522-2026_05_05-DE

La commission de Finances réunie le 18/05/2026 propose de verser la participation demandée de 12 780,87€ correspondant à 1 132,44 JE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:
- d'attribuer une participation pour l'année 2026 de 12 780,87€
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/05/2026
Le Maire
Alexis-Nicolas DELSAUT

La secrétaire de séance
Valentine AUROY

La présente délibération peut si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes